

## Chapitre XI : L'INTERROGATION [koerura]

En Kotava, l'interrogation peut se faire de deux manières :

- **par l'inversion du verbe et de son sujet**, avec une légère inflexion de la voix.

Ex : *pitir in ?* (viendra t-il ?)  
*va Paris ok London aldualbá jin ?* (est-ce que je préfère Paris ou Londres ?)

- **par l'intermédiaire de la particule interrogative invariable « kas ? »** (est-ce que ?)

Ex : *kas in pitir ?* (est-ce qu'il viendra ?)  
*kas va Paris ok London aldualbá ?* (est-ce que je préfère Paris ou Londres ?)

Cette seconde manière est à privilégier. Ajoutons que lorsqu'une phrase comporte un pronom ou un adverbe interrogatif (commençant par « tok- ») elle devient de facto interrogative et se suffit à elle-même sans que n'intervienne l'une ou l'autre des deux manières ci-dessus.

## Chapitre XII : LA DÉMONSTRATIVITÉ AFFIRMATIVE [ruyesa danedira]

En Kotava, il existe une règle, dite de la démonstrativité affirmative, permettant d'affirmer, sans avoir recours à une construction syntaxique traditionnelle avec proposition verbale. Cependant, cette règle a des effets et des limites très précises.

### A : L'affirmation post-interrogative ou post-affirmative [radimikoerurafa ruyera]

Cette possibilité, sans intervention verbale, consiste en réponses à des questions ou des affirmations.

Ex : — *Do in estutul ?* — *Me.* (— Tu mangeras avec lui ? — Non.)  
 — *Tokkane in piyir ?* — *Kan direm.* (— Comment est-il venu ? — En voiture.)

### B : L'affirmation attributive [pilkovoyafa ruyera]

En Kotava, les attributs sont introduits par des verbes d'état, principalement « *TI* » (être). Cependant, par la règle de la démonstrativité attributive, il est possible d'omettre le verbe « *TI* ». Mais ceci n'est valable qu'au seul temps présent, pour énoncer des généralités non absolues.

Ex : *sin tid gruf* (ils sont intelligents) ou simplement « *sin gruf* »  
*inya tir listafa* (elle, cette femme-là est jolie) ou simplement « *inya listafa* »

### C : L'affirmation déterminative impersonnelle [meilkomafa gotusa ruyera]

Même si ces constructions sont peu usitées, il est possible d'exprimer des propositions impersonnelles introduites par un déterminatif et la conjonction « *da* » (que). Le sujet impersonnel qui est sous-entendu est « *batcoba* ». Aussi, le déterminatif sera-t-il obligatoirement euphonisé avec un « *-a* »

Ex : il est important qu'il pleuve = *zolonafa da muvar* (pour *batcoba tir zolonafa da muvar*)

### D : La démonstrativité dite absolue [bellikafa ruyera]

En Kotava, celle-ci se rend en principe par l'emploi aux troisièmes personnes du verbe « *TI* » (être). Mais il est également possible d'omettre le verbe « *TI* ». Ainsi, un déterminatif, un substantif ou un pronom seul se traduit fréquemment par « *c'est, ce sont ...* ».

Précisons toutefois que s'il s'agit d'un déterminatif, celui-ci soit être euphonisé avec un « *-a* », car reprenant en sous-entendu « *batcoba* ».

Ex : c'est beau = *batcoba tir listafa*  
 ou = *tir listafa*  
 ou = *listafa*

ce sont eux = *tid sin*  
 ou = *sin*

c'est elle qui vient = *tir inya pisa*  
 ou = *inya pisa*